

# MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT BURKINA FASO (MCA/BF) PLAN D'ACTION POUR L'INTEGRATION DU GENRE (PAIG)

Diagnostic participatif genre pour le Projet Désenclavement (PD)  
Action Prioritaire du PAIG #1.1.



Projet Désenclavement (PD)  
Décembre 2010





## Table des Matières

<b>1.0. Résumé du Projet</b> .....	<b>3</b>
1.1. Contexte et Justification.....	3
1.2. Présentation du Projet Désenclavement.....	3
1.2.1. Objectifs du projet.....	3
1.2.2. Composantes du projet.....	3
1.3. Evolution des activités genre dans le Projet Désenclavement.....	6
1.3.1. Etudes de due diligence.....	6
1.3.2 Recrutement des experts genre par les consultants.....	6
1.3.3. Elaboration du PAIG.....	7
1.3.4. Elaboration des Diagnostics de Base Genre.....	7
<b>2.0. Lien entre le Projet et la PNG</b> .....	<b>8</b>
<b>3.0. Analyse de la prise en compte des groupes vulnérables : Identification des Impacts et Propositions des Mesures d'Atténuation</b> .....	<b>11</b>
3.1. Phase I : Études technique, socio-économique et environnementale.....	15
3.1.1. Étude d'Impact Environnementale et Sociale (EIES).....	15
3.1.2. Plan de gestion environnementale et sociale (PGES).....	16
3.1.3. Plans de Réinstallation (PR).....	16
3.1.4. Etudes techniques de conception.....	17
3.2. Phase II. Mise en œuvre des PRs.....	17
3.3. Phase III. Supervision, construction des routes et mise en œuvre du PGES.....	18
3.4. Phase IV : Renforcement des capacités et assistance technique à l'entretien des routes.....	19
<b>4.0. Analyse FFOM (SWOT) des Activités Genre du PD</b> .....	<b>20</b>
<b>5.0. Analyse Budgétaire</b> .....	<b>22</b>
<b>6.0. Conclusions et Recommandations</b> .....	<b>22</b>
6.1. Recommandations--2ème Année du Compact.....	22
6.2. Liens avec le PAIG.....	22



### Liste des tableaux

Tableau 1.	Présentation Globale du Projet Désenclavement (PD) de MCA BF (Juin 2010) .....	5
Tableau 2.	Liens entre les axes stratégiques et objectifs de la PNG et le projet Désenclavement du MCA BF.....	9
Tableau 3.	Récapitulatif de l'état des lieux et des mesures préconisées en matière de prise en compte du genre dans les différentes phases du projet.....	11
Tableau 4.	Analyse FFOM (SWOT) des Activités Genre du projet Désenclavement PD.....	20
Tableau 5.	Mesures Prioritaires Nécessaires pour Renforcer l'Intégration du Genre dans les Activités du Projet Désenclavement-Cadre logique.....	24

### SIGLES ET ABBREVIATIONS

RD :	Road Development
PD :	Projet Désenclavement
MCA-BF:	Millennium Challenge Account-Burkina Faso
MID :	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement
DGR :	Direction Générale des Routes
DGPR :	Direction Générale des Pistes Rurales
DGOA :	Direction Générale des Ouvrages d'Art
FER-B :	Fonds d'Entretien Routier-Burkina
RR :	Route Régionale
RN :	Route Nationale
MCC :	Millennium Challenge Corporation
TDR :	Terme De Référence
PAIG :	Plan d'Action d'Intégration Genre
PFG :	Point Focal genre
DEES :	Direction des Evaluations Environnementales et Sociales
CG :	Cellule Genre
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PNG:	Politique Nationale Genre
RFA:	Requests For Assistance
PMC :	Project management Consultant
PAP :	Personne Affectée par le Projet
PFG :	Point Focal Genre
PR :	Plans de réinstallation
PGES :	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
DAO :	Dossier d'Appel d'Offre
CPR :	Cadre de Politique de Réinstallation
HIMO :	Haute Intensité de Main d'Œuvre
CBO :	Organisations à Base Communautaire
IST :	Infection Sexuellement Transmissible
VIH/SIDA :	Virus Immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immunodéficience Acquise



## **1.0. Résumé du Projet**

### **1.1. Contexte et Justification**

La construction des infrastructures routières est un facteur important de développement des activités commerciales. L'amélioration de l'accessibilité aux zones de production a pour impact d'augmenter la capacité des femmes et des hommes dans l'exercice de leurs activités commerciales. Ainsi, le développement de nouveaux marchés améliore la compétitivité et stimule la création des conditions favorables à l'augmentation de la production.

Aussi durant les études socioéconomiques, des évaluations permettent la mise en évidence des différents types d'activités menées, le nombre de femmes et d'hommes qui sont impliqués, et les bénéfices générés avant la construction de chaque tronçon de route. Durant la période de construction, des emplois seront créés par les entreprises chargées des travaux et il y aurait un développement important des activités de restauration qui s'offriraient comme une opportunité d'augmentation des revenus pour les femmes. Les emplois qui ne demandent pas de qualification quelconque seront également à la portée des jeunes des localités concernées et les femmes. C'est pourquoi des actions doivent être entreprises pour permettre aux femmes et jeunes concernés de pouvoir participer et projeter pleinement des retombées économiques.

Par ailleurs, la réalisation des infrastructures routières contribue à réduire les coûts de transport, entraîne un enlèvement rapide des productions et la réduction de charge de travail des femmes.

En somme, La réalisation des infrastructures est donc une condition essentielle pour l'amélioration de la compétitivité, la création des conditions favorables à l'augmentation de la production et la réduction des coûts des produits.

### **1.2. Présentation du Projet Désenclavement**

#### 1.2.1. Objectifs du projet

Le but du projet Désenclavement de MCA Burkina Faso est d'assurer à l'économie burkinabè une plus grande accessibilité aux marchés national et international. Parmi les résultats attendus qui concernent directement les populations, on peut citer :

- La réduction du temps de déplacement entre les exploitations et les marchés locaux,
- L'accroissement de l'accessibilité aux services sociaux de base (santé et éducation) par les populations en milieu rural.

En milieu rural burkinabè, la frange la plus pauvre de la population en général et les femmes en particulier, seront les premières bénéficiaires des travaux de désenclavement qui faciliteront le transport des produits agricoles vers les marchés.

#### 1.2.2. Composantes du projet

Le projet comporte quatre composantes (Encadré 1). Ces quatre composantes sont exécutées à travers une série de contrats avec trois Consultants (Sociétés de consultation) qui mènent les activités en collaboration avec les partenaires régionaux des différentes zones d'intervention



(Tableau 1). Un quatrième Consultant (contrat RD1) appuie le Projet désenclavement dans la Gestion de projet et l'Assistance technique à l'Entretien routier (Tableau 1).

### **Encadré 1. Composantes du Projet Désenclavement**

- Composante 1 : Développement des routes du réseau classé,
- Composante 2 : Développement des pistes rurales,
- Composante 3 : Assistance Technique et Renforcement des Capacités pour l'entretien routier,
- Composante 4 : Mise en place du Fonds Incitatif pour le financement de l'Entretien Périodique.



**Tableau 1. Présentation Globale du Projet Désenclavement (PD) de MCA BF (Juin 2010)**

Contrats principaux du projet	Résumé	-Zone d'intervention (provinces, communes) -Populations cibles	Périodes d'interventions	Contractants/ partenaires	Partenaires/EMO (gouvernementaux)
RD1 : PMC Consultant en gestion de Projet et Assistance technique pour l'entretien routier	-Gestion de Projet -Assistance technique pour l'entretien routier et renforcement de capacité des IEA ; -Mise en œuvre d'un Fond Incitatif pour l'Entretien Périodique.	Tous les tronçons de routes à construire et les tronçons de routes à entretenir.	01 septembre 2009 jusqu'en 2014	GTZ	MID, DGR, DGPR, DGOA, FER-B
RD2 : Dédougou – Nouna – Frontière Mali (RN 14) + RD5	-Etudes et supervision de la construction de 145 km de route à bitumer. -Elaboration du Cadre Politique de Réinstallation pour les Projets du MCA BF.	-Région de la Boucle du Mouhoun : Provinces du Mouhoun et de la Kossi. -Localités de Dédougou, Bourrasso, Nouna, Soim, Bomborokuy, Djibasso, Madouba, Frontière Mali.	01 septembre 2009 jusqu' 2014.	AIC PROJETTI	MID, DGR, DGPR, DGOA, FER-B
RD3 : Banfora – Sindou (RR 21) + RD8 Pistes Rurales – Comoé – Léraba – Kénédongou : RD3 + RD8 Pistes rurales – Sourou : RD3	- Etudes et supervision de la construction de 50 km de route à bitumer; - Etudes et supervision de la construction de 151 km de pistes rurales; -30 km de pistes rurales à étudier uniquement.	--Région de la Comoé, Province de la Comoé, Léraba et Kénédongou. --Localités de Banfora, Tingréla, Wolokondo, Douna, Sindou (routes bitumées). --Localités de Di, Poura, Ouorokou-Poro, Dono, Niassari, Bouna (pistes rurales)	Du 15 octobre 2009 au 14 octobre 2010	GAUFF Ingénieure	MID, DGR, DGPR, DGOA, FER-B
RD4 : Sabou – Koudougou – Didyr (RN 13/ RN 21) : RD4+ RD7 Didyr – Tougan (RN 21) : RD4	- Etudes et supervision de la construction de 76 km de route à bitumer ; - Etudes de 84 km de route à bitumer..	Région du centre-ouest et de la Boucle du Mouhoun : Provinces du Boulkiemde, du Sanguié et du Nayala. Sabou, Sourgou, Réo, Bonyolo, Pouni, Didyr, Sapala, Koin, Toma, Biba, Siéna, Saran, Tougan.	Du 05 janvier 2010 au 04 janvier 2011	SCLT Tunisie	MID, DGR, DGPR, DGOA, FER-B

Source : Point Focal Genre Projet Désenclavement , 17 juin 2010.



### 1.3. Evolution des activités genre dans le Projet Désenclavement

#### 1.3.1. Etudes de due diligence

Deux spécialistes en évaluation sociale et genre, en collaboration avec Sterling Merchant, ont élaboré un document de synthèse après avoir visité les tronçons de route touchés par le Compact et ont mené des entretiens avec les populations touchées (#40.i<sup>1</sup>, Sterling Merchant Finance Ltd. 2007 : 60-68). Les termes de référence de la mission comprenait les trois questions de la due diligence de l'EES ainsi que les directives genre du MCC récemment mises au point. L'expert Genre du MCA a accompagné l'équipe dans ses missions sur le terrain. Le rapport final sur le genre a été incorporé dans le rapport final de la due diligence (3 volumes) (# 40.i, Sterling Merchant Finance Ltd. 2007 : 60-68).

Pendant les études de la Due diligence, beaucoup de consultants sont venus avec des TDR contenant des questions précises sur l'intégration du genre. Ces questions ont été conçues pour évaluer la conformité des activités proposées dans le Compact avec les directives genre du MCC qui venaient nouvellement d'être élaborées et aussi, pour faire des recommandations de stratégie qui réduiront les impacts des inégalités liées au genre et social. Autrement dit, la due diligence avait pour objectif d'évaluer les impacts des différents projets sur les groupes bénéficiaires et d'autre part, l'amélioration du contenu des projets afin de s'assurer que les différences de genre qui limitent la croissance économique et la réduction de la pauvreté ont été bien abordées dans la conception du Compact.

#### 1.3.2 Recrutement des experts genre par les consultants

Après la signature du Compact, une année a été consacrée à la préparation de son entrée en vigueur. Durant cette période chaque projet a développé ses composantes en plan de travail et élaboré des TDR qui ont été utilisés pour le recrutement des consultants qui seront chargés de la poursuite des études de faisabilité. Des appels d'offres ont été formulés (RFA ou Requests for Assistance) dans le cadre des études d'impacts environnemental et social avec des propositions de recrutement des spécialistes en environnement, réinstallation et genre. Même dans tous les TDR de recrutement, il a été clairement précisé la prise en compte du genre dans les activités à venir.

Malheureusement, aucun consultant n'a clairement mobilisé durant la phase des études les spécialistes genre prévu à cet effet. Même le PMC, chargé de superviser les travaux pour le projet n'avait pas prévu dès le départ un spécialiste genre et n'a pas non plus attirer l'attention du projet sur la non mobilisation des spécialistes prévus par les consultants. La conséquence a été que toutes les premières études réalisées ont insuffisamment pris en compte les aspects genre.

C'est pourquoi à cette étape d'élaboration du diagnostic genre du projet qui va permettre de rattraper certaines insuffisances constatées lors de la réalisation des premiers rapports des études, les consultants à défaut de spécialistes genre ont désigné certains spécialistes recrutés pour d'autres postes pour qu'ils cumulent ce rôle de spécialiste genre et cela a limité la contribution de certains opérateurs.

---

<sup>1</sup> Ce chiffre "#40.i" se réfère à la liste des documents dans la bibliographie genre du MCA BF. Irène Kabré et Della E. McMillan. Ressources d'ESA sur le Genre (OP4.12). Série de Ressources documentaires d'Évaluation Environnementale et Sociale Ouagadougou : MCA BF.



Ainsi, dans les études actuelles, un accent particulier doit être mis sur : (a) l'identification des impacts des activités du Projet sur les femmes et des groupes vulnérables parmi les populations affectées ; et (b) les mesures d'atténuation nécessaire pour minimiser les impacts négatifs et d'optimiser les impacts positifs.

Pour s'assurer d'une bonne intégration des questions genre dans la réalisation des activités du projet, les consultants doivent inclure dans les études des actions favorisant l'équité inter genre et dans la mise en œuvre, veiller à ce que ces actions visant les femmes et les groupes vulnérables soient exécutées de façon responsable en tenant compte de l'évolution des contraintes et opportunités prévues dans les rapports de démarrage. .

Pour cette raison, chaque consultant a prévu le recrutement, pour quelques mois, d'un spécialiste genre dans son équipe. Par contre, la proposition technique du PMC (RD1) n'a prévu qu'un expert en réinstallation pour couvrir les besoins de supervision des études et de la mise en œuvre des plans de réinstallation. Dans son rapport de démarrage, le rôle d'expert genre a été ajouté aux responsabilités de l'expert en réinstallation.

Enfin, pour s'assurer de la prise en compte des aspects genre pendant la mise en œuvre du projet, il est plus que nécessaire de procéder à la revue des contrats des experts genre des différents consultants et du PMC qui a un rôle central dans la conduite des activités.

### 1.3.3. Elaboration du PAIG

En Décembre 2009, MCA BF a débuté l'élaboration du Plan d'Action pour l'Intégration du Genre (PAIG) pour les projets du Compact. L'élaboration de cette stratégie a pour objectif global d'assurer une prise en compte effective à tous les niveaux d'exécution du Compact des orientations du Compact du Burkina en matière de genre. Le PAIG devrait aussi renforcer la synergie entre la PNG et les projets du Compact.

En février 2010, dans le cadre de l'évaluation des besoins, le Responsable Genre et Social du MCA-BF a organisé une première séance de travail avec le consultant genre du MCC en vue d'effectuer une analyse plus approfondie du volet genre de toutes les composantes du projet. En mars 2010, une ébauche de la stratégie d'intégration du genre à partir des informations collectées a été discutée et amendée par l'équipe PD en Mai 2010. Une copie revue du PAIG qui prenait en compte les commentaires des différentes équipes y compris l'équipe PD a été adoptée le 12 Mai 2010.

### 1.3.4. Elaboration des Diagnostics de Base Genre

Suite à l'adoption du PAIG, chaque projet du MCA BF procèdera à la mise en œuvre des deux premières actions prioritaires du PAIG :

- #3.1. Nommer un Point Focal genre (PFG) par projet provenant du personnel du Projet du MCA BF qui pourrait renforcer les activités des experts rattachés aux prestataires, avec l'appui du Responsable genre et social de la DEES du MCA BF ; et
- #3.2. Mettre en place un groupe de concertation au niveau de chaque projet à travers une Cellule Genre (CG) regroupant les experts genre rattachés aux consultants et les entreprises avec lesquelles les consultants vont signer des contrats.

La première activité de chaque Point focal genre était de faire un diagnostic participatif de son projet en vue d'identifier les insuffisances et les mesures prioritaires nécessaires pour renforcer l'intégration du genre (PAIG Action Prioritaire #1.1). L'objectif principal de cette



analyse est de faire un diagnostic participatif en vue d'identifier les insuffisances et les mesures prioritaires nécessaires pour renforcer l'intégration du genre y compris :

- Une analyse approfondie de la prise en compte des femmes et des groupes vulnérables à tous les niveaux à travers l'approche méthodologique d'exécution des activités (forces, faiblesses, et besoins de renforcement) par catégorie d'activité et par zone géographique ;
- Les rôles des organisations féminines de base et des ONG qui intègrent le genre dans la mise en œuvre des projets ;
- Les relations avec les associations et les cadres de concertation (entre Associations et/ou les structures étatiques) dans les zones d'intervention actuelles et prévues ;
- L'analyse approfondie du lien entre les activités des projets et les axes stratégiques et objectifs de la PNG ;
- La prise en compte des activités impliquant le genre dans le budget des projets (au niveau de MCA - BF, consultants, Formations, Experts Genre, etc.).

Pour faire ce travail, le projet désenclavement (PD) a adopté une approche participative pour impliquer au maximum les membres de l'équipe PD de MCA - BF et les experts genre rattachés aux différents consultants chargés de la mise en œuvre des principaux contrats sous la direction du Point Focal Genre du Projet. Ce travail s'est déroulé en trois étapes.

- *Etape 1* : En Juin 2010, le PFG a organisé une série de rencontres avec les experts genre rattachés au PMC et à chaque consultant. Comme les contrats de certains experts étaient déjà expirés, certains consultants les ont remplacés par leur expert en développement communautaire ou un autre membre de leur équipe. Pendant cet exercice, le groupe a fait une analyse des questions genres liées aux programmes routes (en générale) comme base d'analyse de leur propre projet. Suite à cette analyse générale, quelques consultants ont menée une analyse approfondie sur la base des enquêtes en cours (comme les recensements des PAPs [Personnes Affectées par le Projet]).
- *Etape 2* : Sur cette base d'information, le PFG a préparé un premier « draft » du diagnostic de base qui a été passée en revue par l'équipe route de MCA - BF en séance de travail le 11 Octobre 2010.
- *Etape 3* : Suite à cette revue, le diagnostic révisé servira comme document d'orientation pour tous les consultants et partenaires techniques pour la deuxième année du Compact en Novembre 2010.

Il est prévu dans le PAIG que chaque projet du Compact va réaliser une mise à jour annuelle de son diagnostic participatif en genre à la fin de chaque année.

## **2.0. Lien entre le Projet et la PNG**

Le Burkina Faso a adopté la PNG en Octobre 2009. Bien que la PNG n'existait même pas au démarrage du projet et n'est jusque-là pas encore bien connu, il existe toujours un lien fort entre les axes stratégiques de la PNG et les actions prévues par le projet désenclavement.

Certaines activités ont un lien direct, par exemple (Tableau 3) :

- Faire des propositions dans les contrats pour encourager les entreprises qui seront recrutées à signer des contrats avec les groupements féminins pour mener certaines activités liées aux travaux (de ramassage de gravillon, etc.) aussi bien que pour la restauration des chantiers ; et



- les efforts du Projet avec l'appui de la Direction des Évaluations Environnementale et Sociale (DEES) du MCA- BF pour assurer une forte implication des femmes dans les consultations publiques liées à la planification et à la construction des routes, et la conception et mise en œuvre des PGES et PRs.

D'autres liens sont relatifs aux impacts « indirects » des routes comme l'amélioration d'accès pour les femmes aux centres de santé et d'accouchement (Tableau 3). Ces impacts sur l'accès aux infrastructures sociales (écoles, centres de santé) sont surtout importants dans la Comoé où le projet va construire un nombre élevé d'ouvrages de franchissement (dalots, ponts...) sur les pistes rurales.

**Tableau 2. Liens entre les axes stratégiques et objectifs de la PNG et le projet Désenclavement du MCA/BF**

Axes stratégiques	Objectifs	Activités du Projet
<u>Axe stratégique 1</u> : Amélioration de l'accès et du contrôle, de manière égale et équitable, des hommes et des femmes aux services sociaux de base.	1.1. Renforcer l'égalité et l'équité du genre dans l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, et eau potable).	<i>Indirecte</i> : Faciliter l'accès aux structures de santé surtout dans la Comoé (RD3) où les pistes et des ouvrages de franchissement seront créés pour améliorer l'accès des femmes aux hôpitaux, aux Centres de Santé et de Promotion Sociales (CSPS) et maternités.  <i>Indirecte</i> : Faciliter l'accès physique aux structures d'éducation et l'accès des programmes visant la sensibilisation sur ces thèmes aux villages surtout dans les zones enclavées où sont réalisées les pistes rurales (Comoé, Léraba, Kéné Dougou...).
	1.2. Contribuer à l'élimination, dans toutes les régions du Burkina Faso, des pesanteurs socioculturelles liées à l'éducation des filles et des garçons, des femmes et des hommes, et à l'utilisation des services de santé et d'approvisionnement en eau potable par les uns ou les autres.	
	1.3. Promouvoir la prise en compte des besoins différenciés des filles, des garçons, des hommes et des femmes dans le secteur de l'éducation, de la formation et de l'alphabétisation.	
	1.4. Contribuer à l'amélioration de la santé, de la reproduction et à la réduction de la mortalité maternelle.	
	1.5. Améliorer la prise en compte du genre dans la lutte contre le VIH/SIDA.	<i>Directe</i> : Inclure des clauses dans les contrats de construction pour la sensibilisation des ouvriers et les communautés autour des chantiers.
<u>Axe stratégique 2</u> : Promotion des droits et opportunités égaux aux femmes et aux hommes en matière d'accès et de contrôle des ressources et de partage équitable des revenus.	2.1. Promouvoir l'accès équitable aux facteurs de production.	<i>Indirecte</i> : Construction/Réhabilitation des routes va augmenter l'accès aux facteurs de production.
	2.2. Renforcer la formation professionnelle des hommes et des femmes à tous les niveaux	
	2.3. Développer des opportunités pour l'emploi, l'auto emploi et pour l'accroissement des revenus en tenant compte des spécificités du genre.	<i>Directe</i> : PD va encourager les consultants à signer des contrats avec les groupements et les individus pour certaines activités relatives à la construction aussi bien que la restauration des chantiers. <i>Indirecte</i> : A long terme les routes vont augmenter la rentabilité des entreprises que possèdent les femmes.
<u>Axe stratégique 3</u> :	3.1. Améliorer la participation	<i>Directe</i> : Implication des femmes dans le



Axes stratégiques	Objectifs	Activités du Projet
Amélioration de l'accès égal des hommes et des femmes aux sphères de décision.	équitable des hommes et des femmes aux sphères de prise de décision à tous les niveaux.	processus de consultation publique relatif à l'identification du tracé des routes et les PRs (Plans de Réinstallation).
	3.2. Promouvoir la participation équitable des hommes et des femmes à la gestion du pouvoir.	
Axe stratégique 4 : Promotion de l'institutionnalisation du genre par son intégration dans les systèmes de planification, de budgétisation et de mise en œuvre des politiques à tous les niveaux.	4.1. Améliorer le niveau de compréhension et de connaissance en genre, en lien avec les paramètres de développement.	
	4.2. Promouvoir la prise en compte du genre dans les politiques et programmes de développement et la gouvernance à tous les niveaux.	
	4.3. Améliorer l'impact des interventions en faveur de l'égalité et de l'équité de genre.	
Axe stratégique 5 : Promotion du respect des droits et l'élimination des violences.	5.1. Assurer un égal exercice des droits civiques et politiques.	
	5.2. Améliorer la connaissance des droits humains et l'accès de tous à la justice.	
	5.3. Eliminer les violences basées sur le genre.	
Axe stratégique 6 : Promotion du genre pour un changement de comportements en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes.	6.1. Mobiliser les différents acteurs au développement et les populations dans toutes les régions du pays à intégrer les enjeux de l'égalité de sexe dans tous les secteurs de la vie quotidienne.	N/A
	6.2. Créer un environnement favorable à l'appropriation du concept genre par les populations.	Implication des femmes et les OBC (Organisations à Base Communautaire) qui œuvrent dans le domaine du genre à l'identification du tracé des routes, à la conception et à la mise en œuvre des PGES et PRs.
Axe stratégique 7 : Développement d'un partenariat actif en faveur du genre au Burkina Faso	7.1. Développer les échanges au niveau national sous régional et international en faveur du genre.	N/A
	7.2. Renforcer le partenariat et la coordination pour la mobilisation des ressources en vue du financement de la PNG	N/A



Source. Ministère de la Promotion de la femme. 2009. Document de Politique Nationale Genre du Burkina Faso. Ouagadougou: Ministère de la Promotion de la Femme. **Acronymes** : PD (Projet Désenclavement) ; PAIG (Plan d'action pour de l'intégration du Genre) ; n/a (Non-applicable)

### 3.0. Analyse de la prise en compte des groupes vulnérables : Identification des Impacts et Propositions des Mesures d'Atténuation

L'ensemble des composantes du projet Désenclavement sera mis en œuvre en quatre grandes phases :

- 3.1. Phase I : Études technique, socio-économique et environnementale;
- 3.2. Phase II : Mise en œuvre des PR (Plans de réinstallation);
- 3.3. Phase III : Supervision, construction des routes et Mise en œuvre des PGES (Plan de Gestion Environnementale et Sociale),
- 3.4. Phase IV : Renforcement des capacités et assistance technique à l'entretien routier.

Une des premières activités de l'équipe de travail consiste à mener une analyse approfondie des impacts principaux des activités du projet pendant chaque phase et les mesures d'atténuation à prendre en compte. (Tableau 3).

**Tableau 3 : Récapitulatif de l'état des lieux et des mesures préconisées pour la prise en compte du genre dans les différentes phases du projet**

Activités	Etat des lieux	Mesures préconisées	Responsables
<b>Phase I. Études technique, socio-économique et environnementale</b>			
Sensibilisation de la population	Pendant les rencontres de concertation pour <u>informer les populations sur le projet et recueillir leur avis, les groupes vulnérables</u> (femmes, les jeunes et les allogènes) n'ont souvent pas droit à la parole en milieu rural compte tenu du poids de la tradition.	Élaborer des stratégies qui consistent à <u>rencontrer et informer les populations en assemblée générale et en assemblée de sous groupes homogènes</u> (hommes autochtones, hommes allogènes, femmes, jeunes...).	RD2 RD3 RD4
Études socio-économiques	La route attire du monde autour d'elle et favorise le petit commerce qui est mené en général par les femmes, <u>les handicapés et autres groupes vulnérables</u> . <sup>2</sup>	Impliquer les femmes et les groupes <u>vulnérables</u> .	RD2 RD3 RD4
Choix du tracé	Un tracé plus long ou avec des pentes fortes que les tracés existantes (sentiers ruraux) peut <u>défavoriser les groupes vulnérables</u> qui sont le plus souvent à bicyclette ou à charrette à traction animale.	Autant que faire se peut, le choix du tracé doit tenir compte des utilisateurs sans empiéter sur les normes techniques.	RD2 RD3 RD4
Conception de la route	Hauteur de la route dans les agglomérations peut être un obstacle à la traversée des femmes, les handicapés, les enfants et des éleveurs et leurs animaux.	Prévoir des zones de traversée signalisée pour les enfants, les animaux. Des escaliers de descente au niveau des ouvrages d'art pour donner l'accès à l'eau de la rivière et	RD2 RD3 RD4

<sup>2</sup> Groupe dont la situation est rendue précaire par son environnement socioculturel, économique et politique.



		des rampes d'accès pour handicapés dans les agglomérations	
Étude de réinstallation	L'emprise de la Route peut toucher des propriétés de personnes vulnérables (veuves et orphelins) et des activités. Des personnes influentes dans les villages peuvent s'approprier des biens appartenant aux femmes et orphelins (héritiers directs).	Associer plusieurs personnes ressources (Chefs de terre, autorités administratives, associations de femmes...) aux opérations de recensement des biens qui seront affectés par la réalisation de la route. Mener des activités transparentes qui prennent en compte les couches vulnérables. Travailler à sécuriser les PAP vulnérables (femmes chef de ménage, enfants chef de ménage, personnes de plus de 60 ans...)	RD2 RD3 RD4
Élaboration du DAO (Dossier d'appel d'offre)	Un DAO qui occulte les aspects genre va conditionner des travaux de construction qui ne pourront pas tenir compte des femmes et d'autres groupes sous-représentés.	Le DAO et surtout le contrat de construction devront faire état de façon claire de la prise en compte de l'aspect genre dans l'exécution des travaux de route. -Définir des ordres de préférence dans le recrutement de la main d'œuvre qui tiennent compte de la qualification afin de prendre en compte les groupes sous représentés. -Prévoir des règlements clairs pour l'installation des bases vie. -Confier des tâches d'entretien des locaux et de la restauration de la base vie aux organisations féminines locales	RD1 RD2 RD3 RD4 Projet désenclavement
<b>Phase II .Misc en œuvre des PR (Plans de réinstallation)</b>			
Mise en Œuvre des PRs	Tentative de certaines personnes influentes pour s'emparer des biens des femmes et d'autres personnes vulnérables (allochtones ; veuves et orphelins ...).	Veiller et vérifier à chaque étape de la mise en œuvre que les femmes et les personnes vulnérables sont rentrées en possession de leur droit.	RD2 RD3 RD4
<b>Phase III .Supervision, construction des routes et mise en du PGES (Plan de Gestion Environnementale et Sociale).</b>			



<p>Installation de chantier (Base vie)</p>	<p>-L'entreprise va installer une base vie qui va entraîner l'afflux de plusieurs travailleurs qualifiés venant d'ailleurs. leur séjour au sein de la population locale peut entraîner des échanges en défaveur des femmes, des jeunes filles avec éventuellement la propagation des IST et VIH/SIDA. -Ces installation peuvent entraîner aussi le développement des activités économiques des femmes <u>et des jeunes</u> notamment <u>la restauration et les services d'entretien et de gardiennage.</u></p>	<p>- Il est nécessaire de respecter les règles d'implantation des bases vie qui sont contenues dans le cahier de charge de l'entreprise de construction. -Veiller à ce que le contrat de l'entreprise prenne en compte les aspects genre au même titre que ceux de l'hygiène, la sécurité et l'environnement. -Imposer dans les bases vie des règles strictes qui visent à protéger les mineurs. -Faire de la sensibilisation dans les bases vie et dans les localités environnantes.</p>	<p>Entreprises qui seront recrutées pour la construction ;</p>
<p>Travaux de construction des routes.</p>	<p>La construction de la route est l'occasion d'offrir des emplois aux populations riveraines. <u>-La circulation des engins constitue une source d'accidents et de maladies respiratoires.</u></p>	<p>-Veiller à ce que les entreprises fassent le recrutement des ouvriers non qualifiés parmi les femmes et les hommes dans la zone des travaux et de façon équitable. Des tâches de collecte de matériaux (Quartz, moellons...) peuvent être confiées aux femmes afin d'augmenter leurs revenus : -Veiller au respect des mesures d'entretien des déviations et de sécurité.</p>	
<p>Mise en œuvre du PGES</p>	<p>-</p>	<p>Veiller à la prise en compte des besoins spécifiques exprimés par les femmes et les groupes vulnérables dans la mise en œuvre, dans la stratégie de diffusion de l'information, et dans le suivi des PGES et PRs.</p>	
<p>Repli du chantier</p>	<p>Des ouvriers d'ailleurs peuvent commettre des forfaits sur les femmes ou d'autres personnes vulnérables (<u>filles mères abandonnées, enfants abandonnés, dettes non payées, femmes enlevées...</u>).</p>	<p><u>Veiller au respect des normes de sécurité prescrites dans DAO relatives a l'environnement du chantier.</u> Prendre des dispositions en impliquant au sein de la supervision, un</p>	



		responsable genre qui veillera à défendre les intérêts des femmes et des couches vulnérables. <u>Veiller au règlement de tous les litiges avant de délivrer le certificat de bonne fin.</u>	
<b>Phase IV. Renforcement des capacités et assistance technique à l'entretien routier.</b>			
L'Assistance Technique	Élaboration d'un plan d'Entretien sur cinq ans	Emmener les Agents qui seront formés à prendre en compte des aspects genre dans l'élaboration des DAO, la gestion des contrats afin d'emmener les prestataires à s'y conformer.	RD1
La Formation	Amélioration des aspects passation des marchés, la gestion de contrat et les systèmes de comptabilité financière.		RD1
Le soutien à la mise en place du Fonds Incitatif d'Entretien Périodique	Elaboration d'un cadre administratif	Prendre en compte des aspects genre pendant les études et les travaux d'entretien périodique.	RD1
Amélioration de la sécurité et de la protection des infrastructures routières	Le soutien à des programmes de sensibilisation du public.	Les groupes vulnérables sont les plus grands bénéficiaires des routes surtout en milieu rural. Il est important de les cibler dans le cadre des sensibilisations.	RD1
Le Renforcement des capacités en matière d'évaluation environnementales et sociales	Formation des agents des ministères en charge de l'Environnement et des Infrastructures.	Insister sur l'importance de la prise en compte de l'aspect genre en vue de favoriser la croissance économique.	Projet Désenclavement en collaboration avec la DEES et RD1
Mise en place d'un fond incitatif pour l'entretien périodique des routes	Le concept d'un fonds incitatif développé vise la création de conditions d'appui au Gouvernement du Burkina Faso en vue d'assurer le financement dans une perspective durable de l'entretien périodique du réseau routier dans son ensemble.	Un réseau de route fiable facilitera l'écoulement des produits agricoles et favorisera le développement de l'agriculture ce qui permettra la réduction de la pauvreté en milieu rural. Les femmes qui excellent dans le commerce des produits agricoles pourront en profiter.	RD1

### 3.1. Phase I : Études technique, socio-économique et environnementale

Les principaux livrables de cette phase sont :

- Les rapports d'Études de Faisabilité et d'Évaluation Environnementale (*comprenant un rapport intérimaire, un rapport provisoire et un rapport final*),
- Les commentaires du MCA-BF sur les rapports d'Études de Faisabilité et d'Évaluation Environnementale intermédiaires, provisoires et finaux,
- Les Documents de Conception, le Plan d'Action de Réinstallation et le Plan de Gestion Environnementale (*comprenant un rapport intérimaire, un rapport provisoire et un rapport final*),
- Les commentaires du MCA-BF sur les Documents de Conception, le Plan d'Action de Réinstallation Intermédiaire et le Plan de Gestion Environnementale (*comprenant un rapport intérimaire, un rapport provisoire et un rapport final*),
- Les rapports Spéciaux (abordant des conditions spécifiques de Projet et pouvant inclure la sélection des normes de conception, de l'étude de terrain, des rapports de recherche et de tests, et d'autres aspects de l'étude)
- Les rapports Mensuels sur l'État d'Avancement des activités du projet,<sup>3</sup>

#### 3.1.1. Étude d'Impact Environnementale et Sociale (EIES)

*Constats* : L'EIES est la procédure qui permet d'examiner les conséquences, tant bénéfiques que néfastes, qu'un projet envisagé aura sur l'environnement physique et humain et de s'assurer que ces conséquences sont dûment maîtrisées. Les principales de ce livrable, pour chaque tronçon de route, sont :

- Un rapport intérimaire qui décrit la situation actuelle des milieux biophysique et humain. Au plan humain, le rapport consigne les résultats de constats terrain mettant en exergue le profil démographique et socio-économique des localités traversées.
- Un rapport provisoire qui approfondi les résultats consignés dans le rapport intérimaire. En effet, au plan social des études de cas (consultations spécifiques) sont réalisées pour mettre en évidence des situations pouvant constituer un obstacle à toutes les couches sociales de bénéficiers des retombées du projet. Par exemple : obstacles organisationnels, socioprofessionnels, etc. ce rapport identifie, évalue et caractérise les impacts du projet sur les différentes composantes de l'environnement (physique, biologique et humain). Il ressort les impacts positifs et négatifs significatifs et propose des mesures d'élimination, d'atténuation, de compensation et de bonification.
- Un rapport final lève les insuffisances du rapport provisoire.

Suivant les directives environnementale du MCC et du Gouvernement Burkinabé, un accent particulier doit être accordé aux contraintes socio culturelles qui pourraient limiter la pleine participation de certaines catégories sociales et les empêcher de profiter des retombées des activités du Projet désenclavement. Dans ce cas, il est nécessaire de mettre l'accent sur :

- L'analyse des impacts sur les groupes vulnérables qui sont les plus exposés,
- Les activités féminines affectées,
- L'emploi des jeunes, des groupes vulnérables ;

---

<sup>3</sup> Source : TDR des Études de Faisabilité, Évaluations Environnementale et Sociale, Études techniques détaillées et Supervision de la Construction de la Route Sabou – Koudougou – Didyr (76 km) du projet désenclavement, section 6 : études et conceptions : calendrier et livrables (période de base)



- La cohésion de la Communauté,
- La participation aux prises de décision communautaire,
- L'accès des différents groupes aux ressources et aux services produits par le projet.

L'analyse de ces actions devrait permettre une série d'actions pour assurer l'intégration des femmes dans les études d'élaboration des EIES, des PGES et des PR (Plan de Réinstallation).

*Recommandations :*

- #1.1. Compte tenu des contraintes socio économiques des femmes en milieu rural, veiller à faciliter l'établissement d'une communication directe et d'une stimulation de la participation directe des femmes et des autres groupes vulnérables à l'exécution des études.

3.1.2. Plan de gestion environnementale et sociale (PGES)

*Constat:* Le PGES constitue le cadre de mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts négatifs du projet ainsi que l'optimisation des impacts positifs. La mise en œuvre du PGES permet d'évaluer l'effectivité et l'efficacité des mesures arrêtées, d'une part et d'apporter les corrections nécessaires pour optimiser la performance des mesures préconisées, d'autre part. Pour assurer une bonne prise en compte du volet genre, les directives posent des questions précises sur la prise en compte du genre.

*Recommandations:*

- #1.2. Encourager la prise en compte des mesures spécifiques aux femmes et aux jeunes (développement d'activités génératrices de revenus spécifiques, reconversion socio-économique, ...)

#1.3. Compte tenu des contraintes socio économiques des femmes, proposer dans les études des mesures qui permettent aux groupes vulnérables notamment les femmes et les jeunes de bénéficier de façon équitable des activités qui seront à la portée de la population cible de chaque tronçon.

3.1.3. Plans de Réinstallation (PR)

*Constat :* L'emprise de la route peut toucher les propriétés des personnes vulnérables (veuves et orphelins). Le CPR<sup>4</sup> de MCA-BF et l'OP 4.12 exigent que l'on prête une attention particulière aux besoins des groupes vulnérables au sein des populations déplacées, notamment les pauvres, les paysans sans terre, les personnes âgées, les femmes, les enfants, les populations autochtones, les minorités ethniques et autres personnes déplacées qui ne bénéficient peut-être pas de protection en vertu des dispositions nationales d'indemnisation foncière.

Une fois que ces PAPs vulnérables et leurs biens affectés sont identifiés, il faut veiller à ce qu'ils soient compensés et que les moyens de compensation prennent en compte les contraintes sociales qui peuvent entraver la réception de cette compensation.

*Recommandations:*

- #1.4. Pour éviter que des personnes influentes des villages aussi bien que leurs propres familles récupèrent leur compensation, il faut privilégier et quelque fois même

<sup>4</sup> Cadre de Politique de Réinstallation

imposer une compensation des femmes et des personnes vulnérables « en nature » et non « en espèce. »

#### 3.1.4. Etudes techniques de conception

*Constats* : Parallèlement aux activités des études environnementales et sociales ; recensement des PAPs, chaque consultant doit organiser une série d'études techniques et des consultations publiques pour mieux délimiter les aspects techniques de la route comme le tracé, la mise en place des bases vie (chantiers), aussi bien que certains détails dans les emprises c'est à dire la négociation du déplacement des poteaux électriques hors emprise.

L'expérience a montré la nécessité de prévoir une forte implication des populations locales y compris les femmes et les populations vulnérables dans la mise en œuvre de ces études afin de garantir la prise en compte de leurs préoccupations :

- Des expériences antérieures au Burkina, il ressort une bonne contribution des femmes dans l'identification de tracés idéaux pour les pistes rurales (Exemples des pistes réalisés avec les techniques HIMO<sup>5</sup>).
- Un tracé plus long ou avec des pentes fortes que les tracés existantes (sentiers ruraux) peut défavoriser les femmes et les personnes handicapées qui sont le plus souvent à bicyclette ou en charrette à traction animale. La hauteur de la route dans les agglomérations peut être un obstacle à la traversée des femmes, des enfants, des personnes handicapées, des éleveurs et de leurs animaux. C'est pourquoi lors des différentes étapes des études il y'a des points d'attention à considérer qui sont les suivants :

#### *Recommandations:*

- #1.5. Pour que les enquêtes liées à la construction des routes (y compris les calculs du taux de rentabilité) soient menées pour permettre de collecter les données de base ainsi que les avis, doléances et souhaits de la population y compris des femmes et les groupes vulnérables, il faut veiller :
  - sur la représentativité de toutes les couches sociales notamment les femmes et les autres groupes vulnérables dans la composition des échantillons de collecte des données ;
  - à ce que toutes les données démographiques et socio-économiques soient désagrégées selon le genre (femmes, jeunes, groupes vulnérables) ; et que
  - Toutes les données soient analysées en fonction des sous-groupes (exemple: la prise de décision dans la communauté ou le ménage, l'accès à la propriété, l'accès aux biens et services, etc.).
- #1.6. Veiller à la participation de tous les groupes sociaux notamment la représentativité des femmes, des jeunes, vieillards,... afin de prendre en compte leurs besoins et mesures spécifiques à partir des avis exprimés.

### **3.2. Phase II. Mise en œuvre des PRs**

*Constat* : Pour la mise du PR, le principal déficit est de s'assurer :

- que les femmes et les groupes vulnérables soient effectivement identifiés et recensés et comme PAPs afin d'être réellement dédommagés ; et

<sup>5</sup> Techniques de Construction/Réhabilitation de pistes avec une Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO).



- que les modalités prises pour assurer la compensation (versement des fonds de compensation en espèce dans les institutions de micro-finance, identification des terres de compensation, etc.) soient effectivement mises en œuvre.

*Recommandations-:*

- #2.1. Veiller à la prise en compte des besoins spécifiques exprimés par les femmes et les groupes vulnérables dans la mise en œuvre, dans la stratégie de diffusion de l'information, et dans le suivi des PRs.
- #2.2. Eviter que certaines personnes influentes tentent de s'accaparer des biens des femmes et d'autres personnes vulnérables (veuves et orphelins).
- #2.3. Dans le cadre de la mise en œuvre des PRs, des renforcements de capacités en termes d'appui des PAPs (surtout économiques) à l'identification des d'activités génératrices de revenus plus rémunératrices seront réalisées. Un accent particulier devra à ce niveau être mis sur le renforcement des capacités des femmes et les autres groupes vulnérables.
- #2.4. Assurer que les membres du dispositif de recours mis en place (comités locaux de règlement des litiges) soient sensibles aux préoccupations des groupes vulnérables qui ne sont pas spécifiquement protégés par la législation nationale en vue de les prêter une attention particulière pendant le redressement des torts. Il est vivement souhaité que ces comités comprennent toujours au moins deux (2) PAP dont un représentant des groupes vulnérables.

### **3.3. Phase III. Supervision, construction des routes et mise en œuvre du PGES**

*Constat:* La supervision et la construction des routes se dérouleront dans le cadre des contrats RD1, RD2, RD3 et RD4 pour la supervision et RD5, RD6, RD7 et RD8 pour les travaux. Cette phase consiste, pour les consultants (entreprises de consultation) et le PMC, d'assurer l'exécution des travaux dans les règles de l'art. Il revient au PD de veiller à ce que les consultants assument convenablement leurs responsabilités.

Si l'on veut tenir compte des groupes vulnérables dans cette étape il est important que le DAO (Dossier d'appel d'offre) prenne suffisamment en compte le genre c'est-à-dire que les contrats des entreprises doivent prendre suffisamment en compte les aspects genre au même titre que l'environnement, la sécurité et l'hygiène. De plus, la construction des routes est l'occasion d'offrir des emplois aux populations riveraines notamment les jeunes sans qualifications, le développement des activités de restaurations et de ramassage de certains agrégats pour la construction grâce à l'installation des bases vie dans les zones de projet. Cette situation peut être un vecteur de propagation des maladies comme les IST et le VIH/SIDA. Lors du repli des chantiers des ouvriers peuvent commettre des forfaits sur les femmes ou d'autres personnes vulnérables.

Un défi majeur pour les PGES est d'assurer que des mesures soient prises pour permettre aux femmes et les personnes vulnérables de participer dans la mise en œuvre et le suivi des PGES. Pour que cette participation soit réelle, le consultant doit veiller que les CBO (Organisations à Base Communautaire) qui œuvre pour les femmes et les groupes vulnérables soient informées et impliquées.



*Recommandations : PGES*

- #3.1. Veiller à la prise en compte des besoins spécifiques exprimés par les femmes et les groupes vulnérables dans la mise en œuvre, dans la stratégie de diffusion de l'information, et dans le suivi des PGES.

*Recommandations—Supervision et Construction des Routes :*

- #3.2. Veiller à ce que le contrat de l'entreprise prenne en compte les aspects genre au même titre que ceux de l'hygiène, la sécurité et l'environnement.
- #3.3. Imposer dans les bases vie des règles strictes qui visent à protéger les mineurs.
- #3.4. Exiger que les règles d'implantation des bases vie qui soient contenues dans le cahier de charge de l'entreprise de construction soient respectées.
- #3.5. Sensibiliser les entreprises à recruter des ouvriers non qualifiés parmi les femmes et les hommes dans les zones des travaux.
- #3.6. Encourager les entreprises à confier certaines tâches de collecte de matériaux (Quartz, moellons...) aux femmes afin de leur permettre d'accroître leurs revenus.
- #3.7. Dans la mesure du possible, confiez des tâches d'entretien des locaux et de la restauration de la base vie aux organisations féminines locales.
- #3.8. Prendre des dispositions en impliquant au sein de la supervision, un responsable genre qui veillera à défendre les intérêts des femmes et des couches vulnérables.

**3.4. Phase IV : Renforcement des capacités et assistance technique à l'entretien des routes**

*Constat :* Pour inscrire ses actions dans la durabilité, le projet désenclavement apporte un appui au Gouvernement du Burkina Faso en vue de la mise en place d'un système d'entretien routier efficace permettant de pérenniser l'action des routes sur l'économie nationale.

Ces activités se déclinent à travers les composantes 3 et 4 du Projet Désenclavement :

- *Composante 3 : Renforcement des capacités et assistance technique à l'entretien des routes.* Par la formation et l'Assistance Technique il sera communiqué aux IEA (Implementing Entity Agreement), des méthodes et des bonnes pratiques dans les domaines de la passation des marchés, l'entretien routier, des évaluations environnementales et sociales, de l'amélioration de la sécurité routière et de la protection des infrastructures routières.
- *Composante 4 :* Mise en place d'un fonds incitatif pour l'entretien périodique des routes. Le concept d'un fonds incitatif développé vise à la création de conditions d'appui au Gouvernement en vue d'assurer le financement dans une perspective durable de l'entretien périodique du réseau routier dans son ensemble.

*Recommandations :*

- #4.1. Emmener les Agents des IEA qui seront formés à prendre en compte les aspects genre dans l'élaboration des DAO, la gestion des contrats afin d'emmener les prestataires à se conformer.
- #4.2. Prendre en compte des aspects genre pendant les études et les travaux d'entretien périodique.
- #4.3. Cibler la participation des femmes et des groupes vulnérables dans les fiches de suivi des sensibilisations et activités d'entretien pour mieux comprendre le niveau d'implication de ces groupes dans les activités de ce volet du projet.



#### 4.0. Analyse FFOM (SWOT) des Activités Genre du PD

Tableau 4. Analyse FFOM (SWOT) des Activités Genre du PD

Contrats principaux du projet	Activités du projet (par groupe)	Analyse FFOM			
		Forces (de la stratégie actuelle)	Faiblesses (de la stratégie actuelle)	Opportunités (pour renforcer la stratégie actuelle)	Menaces (si rien fait)
RDI	La phase étude des routes Etudes des PAR et PGES La mise en œuvre des PAR et des PGES	<p>Dans l'équipe, l'expert en réinstallation a été désigné pour suivre la prise en compte du genre pour tout le processus.</p> <p>Participation des experts environnement et de réinstallation à l'élaboration du PAIG et du diagnostic participatif</p> <p>Des études sur ce tronçon de route et réalisées en 2007 avec un accent particulier sur la prise en compte du genre par le consultant Merchant sterling disponibles</p> <p>Existence de Directives MCC sur le genre</p> <p>Présence d'un CPR et d'un PAIG pour accompagner les études</p>	<p>-Dès le départ l'équipe n'a pas mis l'accent sur le suivi de la prise en compte du genre dans les livrables.</p> <p>-Absence d'un expert genre en plein temps pour s'occuper du volet et l'expert en réinstallation et genre du PMC suffisamment surchargé pour les questions de réinstallation pour s'occuper correctement des aspects genre.</p> <p>A l'heure actuelle, l'expert genre prévu au niveau du PMC est le seul expert genre dans le projet Désenclavement.</p> <p>Le point focal genre du projet joue aussi ce rôle en plus de son rôle technique dans le projet.</p> <p>Non mobilisation des experts genre prévus dans les contrats de certains consultants</p>	<p>Mieux définir le rôle de l'expert genre : (a) dans la préparation et mis en œuvre des plans d'actions genre au niveau des trois consultants ; et</p> <p>(b) mieux définir son rôle vis-à-vis le point focal du projet d'après le point focal et le Responsable genre et social et du PAIG du MCA-BF</p> <p>Mise en œuvre de la PNG sur le territoire national qui va rendre le milieu plus réceptif à la réalisation des actions genre prévues</p>	<p>Persistance de certaines pesanteurs socio - culturelles néfastes qui peut limiter la participation active des femmes dans certaines zones</p>
	La supervision et la construction des routes	Présence d'un PAIG et de document de diagnostic pour chaque tronçon de route	Cette analyse n'était pas prévue ni dans les TDR du projet ni dans les	Mise en œuvre de la PNG sur le territoire national qui va rendre	Vivacité des pesanteurs socio culturelles qui peuvent limiter la participation des groupes

Contrats principaux du projet	Activités du projet (par groupe)	Analyse FFOM				Menaces (si rien fait)
		Forces (de la stratégie actuelle)	Faiblesses (de la stratégie actuelle)	Opportunités (pour renforcer la stratégie actuelle)	le milieu plus réceptif à la réalisation des actions genre prévues	
RD2, RD3, RD4	Renforcement des capacités et assistance technique à l'entretien des routes	<p>Activités de renforcement des capacités prévues par le PMC et la DEES</p> <p>Capacités des agents de certains Ministères techniques et de la société civile déjà renforcées par le MCA sur les aspects genre</p>	<p>Pas de lignes budgétaires claires pour la formation dans le budget du PMC</p>	<p>Existence de structures au sein des ministères en charge de l'Environnement et des Infrastructures qui suivent déjà le volet prise en compte de l'environnement et du social</p>	<p>vulnérables dans la réalisation des activités</p>	
	La phase étude des routes des routes	<p>Des études sur ce tronçon de route et réalisées en 2007 avec un accent particulier sur la prise en compte du genre par le consultant Merchant sterling disponibles</p> <p>Existence de Directives MCC sur le genre</p> <p>Présence d'un CPR et d'un PAIG pour accompagner les études</p>	<p>Absence de spécialiste genre en temps plein dans l'équipe de consultant.</p> <p>Les rapports d'études actuels ne prennent pas suffisamment en compte les aspects genre</p>	<p>L'existence d'une politique nationale genre rend favorable la prise en compte du genre</p> <p>L'existence de plans communaux de développement qui prennent suffisamment en compte le genre</p>	<p>Vivacité des pesanteurs socio culturelles qui peuvent limiter la participation des groupes vulnérables dans la réalisation des activités</p>	
	Etudes des PAR et PGES	<p>Réalisation d'études de due diligence en 2007 sur ce tronçon de route avec prise en compte du genre par le consultant Merchant sterling</p> <p>Existence de Directives MCC sur le genre</p> <p>Présence d'un CPR et d'un PAIG pour accompagner</p> <p>Présence d'un CPR d'un PAIG pour accompagner les études</p>	<p>Les rapports d'études actuels ne prennent pas suffisamment en compte les aspects genre</p> <p>Non clarification de la présence de spécialiste en genre</p>	<p>Il existe des associations de femmes et de jeunes à la base et il faut profiter des prochaines étapes pour mieux les impliquer</p>	<p>Vivacité des pesanteurs socio culturelles qui peuvent limiter la participation des groupes vulnérables dans la réalisation des activités</p> <p>L'absence de roches adéquates pour la production d'agrégats qui pourrait limiter le ramassage des agrégats par les femmes</p>	



## 5.0. Analyse Budgétaire

En analysant toutes les activités du Projet, il est bien établi que toutes les activités budgétisées prennent en compte la question genre sans faire sortir des lignes budgétaires spécifiques aux actions impliquant les femmes et les groupes vulnérables.

## 6.0. Conclusions et Recommandations

### 6.1. Recommandations--2ème Année du Compact

Malgré les contraintes liées au personnel surtout le fait que tous les experts genre rattachés aux différents consultants pour la phase « études » n'avaient que des contrats de courte durée, le volet genre était intégré dans les activités de la première année du Compact.

Les principaux défis pour la deuxième année du Compact seront de renforcer la prise en compte du genre dans (Tableau 3) :

- la mise en œuvre des PRs (Plans de Réinstallation) et les PGES ; et
- les contrats de supervision et de construction des travaux de route.

La mise en œuvre des recommandations faites dans cette annexe pourra renforcer la prise en compte des aspects genre dans les différents contrats du Projet. Les experts en réinstallation et en environnement devraient avoir la responsabilité des aspects genre conformément aux TDRs de la mise en œuvre des PRs.

L'expert genre rattaché au PMC du projet viendra en aide au Projet pour assurer le bon renforcement des capacités et du suivi des entreprises et des partenaires gouvernementaux.

En somme, les Experts chargés du genre seront en contact permanent avec le point focal genre du projet, l'expert genre du PMC, et le Responsable du Genre et le Social du MCA BF et des « liaisons genre » pourraient être établies dans les activités et sous activités. Ainsi, les capacités en genre du Point Focal et de ses collaborateurs seront renforcées durant la deuxième année pour les permettre de mieux réussir la mise en œuvre.

Le point focal genre et les experts genre rattachés suivront la collecte et le traitement de toutes les données susceptibles d'être désagrégées en collaboration avec la Direction du Suivi évaluation.

### 6.2. Liens avec le PAIG

Les activités suivantes, prévues dans le PAIG, devraient alimenter les activités qui sont déjà envisagées par l'équipe MCA - BF et les consultants (Tableau 4) :

- Le diagnostic de base (*PAIG activité prioritaire #1.1*) devrait aider le projet à mieux orienter et analyser les soutiens de l'expert genre au niveau du PMC aussi bien que les activités des experts chargés de la mise en œuvre des PRs, des PGES, et d'autres activités communautaires dans les années à venir dans le contrat. C'est prévu que ce diagnostic de base serait évalué et amendé à la fin de la deuxième année du Compact (*PAIG activité prioritaire 1.2*).
- La conception des « check-lists » (*PAIG activité prioritaire #1.3*) qui est prévu comme une activité prioritaire dans la deuxième année du Compact devrait aider les

prestataires à mieux comprendre les attentes du projet vis-à-vis du suivi des activités genre dans les rapports qu'ils sont contraints de produire.

- Le fait que la DEES prévoit l'identification des cadres de concertation pour renforcer la collaboration entre le MCA - BF, les ONG et les OSC (Organisations de la Société Civile) qui œuvrent dans le domaine du genre de façon périodique (*PAIG activités prioritaires #2.2 et #6.1-6.4*).
- La distribution des fiches techniques sur la PNG e et le PAIG (*PAIG activité prioritaire #2.3*) aussi bien que les dépliants (en français simple) qui existe déjà sur le Projet Désenclavement devrait renforcer la communication avec les OSC et les ONG dans les zones d'intervention.
- Une fois que les « liaisons genre » sont nommées dans chaque consultant (et chaque entreprise sous-traitant) ils participeront dans les groupes de concertation genre (Cellule Genre) que le projet doit créer (*Activité prioritaire #3.2 du PAIG*).
- Si le projet décide d'organiser des séances de formation plus formelle sur le genre, la DEES peut identifier les formateurs qui sont capables d'organiser ce genre de formation à travers ces activités prévues dans *l'Axe Stratégique #4 du PAIG*.
- La formation et l'appui technique prévu par le PAIG (*Activités Prioritaires #5.1 et 5.2 du PAIG*) devrait aider les consultants (et le PMC) à mieux présenter les résultats de leurs activités genre.



Tableau 5. Mesures Prioritaires Nécessaire pour Renforcer l'Intégration du Genre dans les Activités du Projet Désenclavement-Cadre logique

Mesures Prioritaires	1 <sup>ère</sup> Année du Compact	2 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> Année du Compact	Activité qui peut être renforcée par les activités prévues dans le PAIG (X=Oui)	Indicateur	Cible	Sources de vérification	Risques liés à la mise en œuvre
<b>Phase I : Etudes technique et socio-économique et environnementale</b>							
<i>Étude d'Impact Environnementale et Sociale (EIES)</i>							
#1.1. Compte tenu des contraintes socio économiques des femmes en milieu rural, veiller à faciliter l'établissement d'une communication directe et d'une stimulation de la participation directe des femmes et des autres groupes vulnérables à l'exécution des études..	Presque Fini		X	Pourcentage de femmes et de personnes vulnérables impliquées dans les consultations publiques	Au moins 5% de participation aux rencontres	Liste de présence et les rapports de missions	Le non respect de la disponibilité des femmes pendant la réalisation de l'activité  La non désagrégation des données de la liste de présence par sexe et par âge
<i>Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)</i>							
#1.2. Encourager la prise en compte des mesures spécifiques aux femmes et aux jeunes (développement d'activités génératrices de revenus spécifiques, reconversion socio-économique, ...)	Commencé	A terminer 2 <sup>ème</sup> année	X	Le PGES contenant des mesures spécifiques pour les femmes et les jeunes	Section sur les mesures spécifiques disponibles	Rapports des études	La non implication d'un expert dans le domaine du genre
#1.3. Compte tenu des contraintes socio économiques des femmes, proposer dans	Commencé	A terminer 2 <sup>ème</sup> année	X	Le PGES disponible et contenant des mesures spécifiques	Section sur les mesures spécifiques disponibles	TDR ou Rapports des études	La non implication d'un expert dans le domaine du genre

Mesures Prioritaires	1 <sup>ère</sup> Année du Compact	2 <sup>ème-5<sup>ème</sup> Année du Compact</sup>	Activité qui peut être renforcée par les activités prévues dans le PAIG (X=Oui)	Indicateur	Cible	Sources de vérification	Risques liés à la mise en œuvre
les études des mesures qui permettent aux groupes vulnérables notamment les femmes et les jeunes de bénéficier de façon équitable des activités qui seront à la portée de la population cible de chaque tronçon				pour les femmes et les jeunes			
<i>Plans de Réinstallation (PR)</i>							
#1.4. Pour éviter que des personnes influentes des villages aussi bien que leurs propres familles récupèrent leur compensation, il faut privilégier et quelque fois même imposer une compensation des femmes et des personnes vulnérables « en nature » et non « en espèce. »	Commence	A terminer 2 <sup>ème</sup> année	X	PR disponible avec propositions adéquates	Femmes et groupes vulnérables clairement identifiés	TDR ou rapports des études	
<i>Etudes Techniques pour élaborer le Tracé des Routes</i>							
#1.5. Pour que les enquêtes liées à la construction des routes (y compris les calculs du taux de rentabilité) soient menées pour	Commence	A terminer 2 <sup>ème</sup> année	X	% de femmes et de jeunes touchés durant la collecte et l'analyse de données de recensement	Au moins 5% de la population à consulter	Liste de présence ou rapports d'études	La non désagrégation des données par sexe et âge pendant les activités de terrain



Mesures Prioritaires	1 <sup>ère</sup> Année du Compact	2 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> Année du Compact	Activité qui peut être renforcée par les activités prévues dans le PAIG (X=Oui)	Indicateur	Cible	Sources de vérification	Risques liés à la mise en œuvre
<p>permettre de collecter les données de base ainsi que les avis, doléances et souhaits de la population y compris des femmes et les groupes vulnérables, il faut veiller :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur la représentativité de toutes les couches sociales notamment les femmes et les autres groupes vulnérables dans la composition des échantillons de collecte des données ;</li> <li>- à ce que toutes les données démographiques et socio-économiques soient désagrégées selon le genre (femmes, jeunes, groupes vulnérables) ; et que</li> <li>- Toutes les données soient analysées en fonction des sous-groupes (exemple: la prise de décision dans la communauté ou le ménage, l'accès à la propriété, l'accès aux biens et services, etc.).</li> </ul>							

Mesures Prioritaires	1 <sup>ère</sup> Année du Compact	2 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> Années du Compact	Activité qui peut être renforcée par les activités prévues dans le PAIG (X=Oui)	Indicateur	Cible	Sources de vérification	Risques liés à la mise en œuvre
#1.6. Veiller à la participation de tous les groupes sociaux notamment la représentativité des femmes, des jeunes, vieillards,... afin de prendre en compte leurs besoins et mesures spécifiques à partir des avis exprimés.	Commencé	A terminer 2 <sup>ème</sup> année	X	% de femmes et autres personnes vulnérables touchés durant la réalisation des activités	Au moins 5% de la population totale concernée	Listes de présence et rapports d'activités	La non désagrégation des données par sexe et âge pendant les activités de terrain
<b>Phase II. La mise en œuvre des PRs</b>							
#2.1. Veiller à la prise en compte des besoins spécifiques exprimés par les femmes et les groupes vulnérables dans la mise en œuvre, dans la stratégie de diffusion de l'information, et dans le suivi des PRs.	N/A	PR-2 <sup>ème</sup> année PGES-2 <sup>è</sup> -5 <sup>ème</sup> année	X	Rapport de suivi des PR disponible	Section sur les besoins spécifiques disponibles	Rapports d'activités	
#2.2. Éviter que certaines personnes influentes tentent de s'accaparer des biens des femmes et d'autres personnes vulnérables (veuves et orphelins).	N/A		X	Rapport de suivi des PR disponible	Section sur les mesures spécifiques prises sur le sujet disponibles	Rapports d'activités	
#2.3. Dans le cadre de la	N/A		X	Nombre de femmes	100% des PAPs	Rapports de suivi	



Mesures Prioritaires	1 <sup>ère</sup> Année du Compact	2 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> Année du Compact	Activité qui peut être renforcée par les activités prévues dans le PAIG (X=Oui)	Indicateur	Cible	Sources de vérification	Risques liés à la mise en œuvre
mise en œuvre des PRRs, des renforcements de capacités en termes d'appui des PAPs (surtout économiques) à l'identification des d'activités génératrices de revenus plus rémunératrices seront réalisées. Un accent particulier devra à ce niveau être mis sur le renforcement des capacités des femmes et les autres groupes vulnérables.				et de groupes vulnérables ayant bénéficiés de renforcement de capacités	femmes et groupes vulnérables	des activités	
#2.4.Assurer que les membres du dispositif de recours mis en place (comités locaux de règlement des litiges) soient sensibles aux préoccupations des groupes vulnérables qui ne sont pas spécifiquement protégés par la législation nationale en vue de les prêter une attention particulière pendant le	NA		X	Nombre de personnes sensibles aux préoccupations des PAPs vulnérables représentés dans les structures	Au moins 5% des membres des comités	Rapports de suivi des activités	

Mesures Prioritaires	1 <sup>ère</sup> Année du Compact	2ème-5ème Année du Compact	Activité qui peut être renforcée par les activités prévues dans le PAIG (X=Oui)	Indicateur	Cible	Sources de vérification	Risques liés à la mise en œuvre
redressement des torts. Il est vivement souhaité que ces comités comprennent toujours au moins deux (2) PAP dont un représentant des groupes vulnérables							
	<b>Phase III. La supervision et la construction des routes et mis en œuvre des PGES</b>						
#3.1. Veiller à la prise en compte des besoins spécifiques exprimés par les femmes et les groupes vulnérables dans la mise en œuvre, dans la stratégie de diffusion de l'information, et dans le suivi des PGFSs.			X	Rapports de suivi de la mise en œuvre disponible	Section sur les besoins spécifiques disponibles	Rapports d'activités	
	N/A	2ème année — Contrats 2è-5ème année de Suivi	X	Contrats des entreprises disponibles	Section spécifique sur la prise en compte du genre	TRDs, Cahiers de Clauses Administratives Particulières (CCAP) et Contrats.	
#3.3. Imposer dans les bases vie des règles strictes qui visent à protéger les mineurs.	N/A		X				



Mesures Prioritaires	1 <sup>ère</sup> Année du Compact	2 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> Année du Compact	Activité qui peut être renforcée par les activités prévues dans le PAIG (X=Oui)	Indicateur	Cible	Sources de vérification	Risques liés à la mise en œuvre
#3.4. Exiger que les règles d'implantation des bases vie qui soient contenues dans le cahier de charge de l'entreprise de construction soient respectées.	N/A		X				
#3.5. Sensibiliser les entreprises à recruter des ouvriers non qualifiés parmi les femmes et les hommes dans les zones des travaux.	N/A		X	% de femmes impliquées dans la réalisation des activités des entreprises ne nécessitant pas de qualification	Au moins 5% de la main d'œuvre non qualifiée	TDR, liste de présence ou rapports de suivi des activités des entreprises	
#3.6. Encourager les entreprises à confier certaines tâches de collecte de matériaux (Quartz, moellons...) aux femmes afin de leur permettre d'accroître leurs revenus.	N/A		X		Au moins 5% de la main d'œuvre non qualifiée	TDR, liste de présence ou rapports de suivi des activités des entreprises	
#3.7. Dans la mesure du possible, confier des tâches d'entretien des locaux et de la restauration de la base vie aux organisations féminines locales.	N/A		X	% de femmes impliquées dans la réalisation des activités des entreprises ne nécessitant pas de qualification	Au moins 5% de la main d'œuvre non qualifiée	TDR, liste de présence ou rapports de suivi des activités des entreprises	

Mesures Prioritaires	1 <sup>re</sup> Année du Compact	2 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> Année du Compact	Activité qui peut être renforcée par les activités prévues dans le PAIG (X=Oui)	Indicateur	Cible	Sources de vérification	Risques liés à la mise en œuvre
#3.8. Prendre des dispositions en impliquant au sein de la supervision, un responsable genre qui veillera à défendre les intérêts des femmes et des couches vulnérables.	N/A		X				
<b>Phase IV : Renforcement des capacités et assistance technique à l'entretien des routes</b>							
#4.1. Emmener les Agents des ILA qui seront formés à prendre en compte les aspects genre dans l'élaboration des DAO, la gestion des contrats afin d'emmener les prestataires à se conformer.	N/A	4 <sup>è</sup> -5 <sup>ème</sup> année	X	Nombre d'agents des ILA formés en genre	Au 50% des personnes	TDR, liste de présence ou rapports de suivi des activités des IEA	
#4.2. Prendre en compte des aspects genre pendant les études et les travaux d'entretien périodique.	N/A		X				
#4.3. Cibler la participation des femmes et des groupes vulnérables dans les fiches de suivi des sensibilisations et	N/A		X				



Mesures Prioritaires	1 <sup>ère</sup> Année du Compact	2 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> Année du Compact	Activité qui peut être renforcée par les activités prévues dans le PAIG (X=Oui)	Indicateur	Cible	Sources de vérification	Risques liés à la mise en œuvre
activités d'entretien pour mieux comprendre le niveau d'implication de ces groupes dans les activités de ce volet du projet.							
<b>Transversale</b>							
#5.1. Renforcer l'appui de l'expert genre du PMC au PD pour le suivi et le renforcement des activités genre des consultants et entreprises.	N/A	2 <sup>è</sup> -5 <sup>ème</sup> Année du compact	X	Rapports d'activité disponibles	Au moins 1 par an	Contenu des rapports d'activités	
#5.2. Nommer un « liaison genre » par consultant et par entreprise (sous-contractant des consultants) qui pourrait renforcer les activités genre du projet et qui peut participer dans le groupe de concertation genre (Cellule Genre ou CG) que le Point Focal Genre du projet va organiser périodiquement.	N/A		X	Nombre de liaison genre nommé	1 par consultants rattachés	Liste de présence aux rencontres	





